

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 13 juin 2023

La raison l'emporte au Conseil des Etats

Le Conseil des Etats rejette l'initiative sur la biodiversité et n'entre pas en matière sur le contre-projet indirect. Il suit ainsi la recommandation de sa commission. L'Union suisse des paysans est soulagée par cette décision de raison. Les familles paysannes suisses s'engagent déjà fortement en faveur de la biodiversité par le biais de multiples mesures. De plus, l'amélioration de la qualité représente un objectif majeur sur les vastes surfaces déjà consacrées à la biodiversité.

La biodiversité est également importante pour l'agriculture. L'Union suisse des paysans (USP) est cependant soulagée par le rejet de l'initiative sur la biodiversité et par la non-entrée en matière du Conseil des Etats sur le contre-projet indirect. En effet, ce dernier aurait été bien au-delà de l'objectif visé et aurait même dépassé les exigences de l'initiative sur plusieurs aspects. Le Conseil fédéral se serait vu attribuer de larges compétences pour déterminer l'étendue et les exigences des aires centrales et des aires de mise en réseau affectées à la biodiversité. Cela limiterait non seulement la marge de manœuvre et de développement des cantons, mais aussi celle de l'agriculture, du secteur de l'énergie et des zones rurales dans leur ensemble.

Les familles paysannes suisses apportent aujourd'hui déjà leur contribution à la biodiversité avec un grand engagement. Au total, 19% de la surface agricole utile - soit 190 000 hectares - servent actuellement à la promotion ciblée de la biodiversité. Près des trois quarts de ces surfaces sont mises en réseau. S'y ajoutent d'autres surfaces, comme les quelque 500'000 hectares de surfaces d'estivage exploitées de manière extensive.

Retirer davantage de surfaces de la production ne peut pas être un objectif souhaitable. En fin de compte, cela conduit à une augmentation des importations de denrées alimentaires et à un nouveau transfert des coûts environnementaux à l'étranger. Personne n'en profiterait, car la biodiversité ne s'arrête pas aux frontières nationales. Dès lors, il convient davantage de se concentrer sur l'amélioration de la qualité des surfaces existantes, un objectif que l'agriculture soutient.

Renseignements :

Martin Rufer, Directeur de l'USP, Mobile 078 803 45 54

Michel Darbellay, Responsable du département Production, marché et écologie de l'USP, Mobile 078 801 16 91

www.sbv-usp.ch